



BRÛLAGE DIRIGÉ DANS LA PRAIRIE DE L'EXTRÉMITÉ SUD

PARC NATIONAL DU CANADA DE PRINCE ALBERT

Résumé du projet de rétablissement de la prairie de fétuque

Contexte

Le parc national de Prince Albert (PNPA) est une zone de transition dans laquelle la prairie de fétuque scabre et le tremblaie-parc côtoient la forêt boréale. La superficie de la prairie de fétuque scabre a considérablement diminué depuis l'arrivée des colons européens, et ce, en raison de l'aménagement, de la culture, du pâturage constant et des activités de fenaison (Wilmshurst, 2000). Les analyses de LandSat indiquent qu'environ 6 % du pré de fétuque original est toujours présent dans la prairie mixte humide et les écorégions de tremblaie-parc de la Saskatchewan.

Dans les régions protégées, plusieurs éléments menacent la prairie de fétuque scabre, dont l'empiétement des peupliers faux-trembles et l'invasion d'espèces exotiques, en particulier le brome inerme (Wilmshurst, 2000). L'existence de la prairie dépend des feux périodiques qui rasant la végétation ligneuse dans ces secteurs (Cameron, 1975).

Le *Plan directeur du parc national de Prince Albert* (Parcs Canada, 2008), le *Plan de gestion de la prairie de fétuque* (Parcs Canada, 2012) et le *Plan de gestion des feux du PNPA* (Weir et Pidwerbeski, 2000) orientent l'utilisation du brûlage dirigé en vue de rétablir et de conserver la prairie de fétuque dans le PNPA.

Description du secteur visé par le brûlage dirigé

L'unité visée par le brûlage dirigé, d'une superficie d'environ 900 hectares, est située dans le coin sud-est du PNPA. L'aire de récréation du Lac-Emma est à 7,5 km à l'est, l'aire de récréation du Lac-Anglin et les chalets sont à 12 km au nord-est, le lac Christopher est à 18 km à l'est et le lac Waskesiu est à environ 35 km au nord. Directement au sud et à l'est des limites du PNPA se trouvent le parc provincial Great Blue Heron, la Première Nation de Little Red River ainsi que la municipalité rurale de Paddockwood.

La rivière Spruce traverse l'unité, parallèlement à la route 263, laquelle sépare l'unité en deux, du nord au sud. La limite sud de l'unité visée par le brûlage tombe sur les routes 263 et 240 (Cookson Road). Le site du patrimoine culturel Pasiwin se trouve au sud de l'unité, entre la Cookson Road et la Première Nation de Little Red River.

Objectif

Des lignes de protection automnales seront créées le long du périmètre sud entre le 16 octobre 2015 et la chute de neige, lorsque le combustible herbacé sera complètement séché et que les conditions le permettront.

Le principal brûlage dirigé, prévu au printemps 2016, visera les objectifs suivants :

À l'est de la route 263

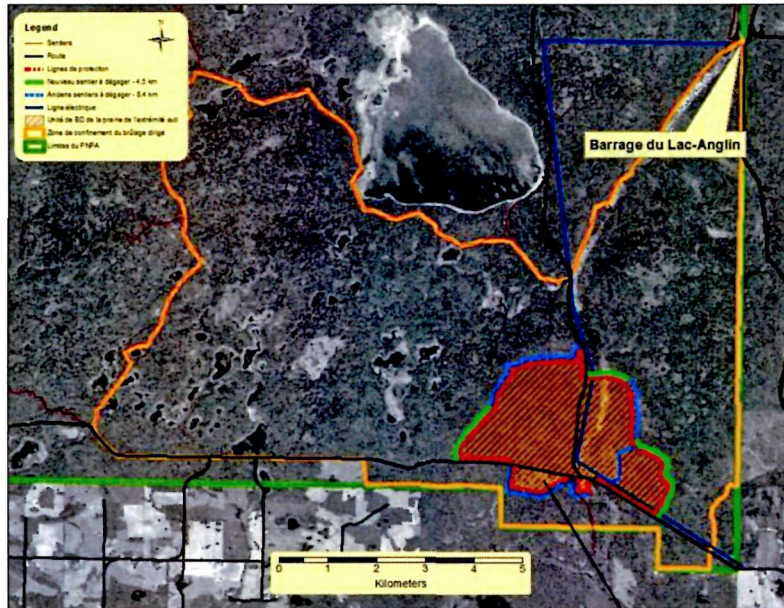
- Augmentation de la superficie de la prairie de fétuque de 50 à 100 % en comparaison avec la superficie de 1947 (de 40 à 100 hectares)
- Réduction de la densité des peupliers trembles et des arbustes dans la prairie de fétuque de 20 %

À l'ouest de la route 263

- Introduction de perturbations et stimulation de la régénération des peuplements de pins



Location



Unité visée par le brûlage dirigé dans la prairie de l'extrémité sud au sud-est du parc national de Prince Albert



Une ligne de suppression sera créée à l'aide d'un incendie contrôlé à l'automne 2015.

Valeurs en péril

Parmi les valeurs en péril dans le cadre de ce projet, notons les suivantes :

- terres publiques provinciales, terres agricoles privées, réserves des Premières Nations et aires récréatives provinciales à l'est et au sud de l'unité visée par le brûlage;
- parc provincial Great Blue Heron;
- terrains résidentiels et autres valeurs agricoles en péril se trouvant à moins de 5 km de l'unité visée par le brûlage, principalement à l'est et au sud de celle-ci;
- résidences de la Première Nation de Little Red River se trouvant à proximité de la limite sud du parc;
- exploitations forestières commerciales au nord-est de l'unité visée par le brûlage;
- routes et infrastructures électriques;
- valeurs au sein du parc, à l'intérieur ou adjacentes à l'unité, comme la station South End, l'entrée sud, le terrain de camping du Lac-Sandy, le site du patrimoine culturel Paspivin, le poste de vidange Meridian et plusieurs sites culturels connus.

*Nombre des sites culturels se trouvant dans le parc ont été brûlés par d'anciens incendies et ne subiront aucun dommage dans le cadre de ce brûlage dirigé.

Plan d'urgence en cas de feu échappé

Le dégagement des limites sud et sud-est du parc, entre la route 263 et le lac Anglin, a été effectué pendant l'hiver 2014-2015 afin d'améliorer l'efficacité de la frontière du parc à titre d'élément paysager à des fins d'urgence. Des lignes de suppression supplémentaires pourront être utilisées, notamment la route 263, la route 240 (Cookson Road), la rivière Spruce, le sentier du Lac-Anglin, le sentier Elk et le sentier du Lac-Fish.

Des lignes de suppression et des lignes de protection seront brûlées au cours des périodes de faible risque d'incendie, de températures fraîches et de fort rétablissement nocturne de l'humidité relative. Des mesures immédiates de contrôle et de suppression seront prises si un feu se répand. Des équipes d'attaque initiale seront sur place comme ressources d'urgence. Avant l'allumage, l'équipe de gestion des incendies et de la protection des forêts du ministère de l'Environnement de la Saskatchewan sera informée du brûlage; nous pourrions faire appel à elle au besoin.

Une fois les lignes de suppression en place et le brûlage de l'unité principale prévue, les ressources d'urgence comprendront également des équipes supplémentaires de pompiers d'attaque initiale, des hélicoptères, des unités de pompe à eau au sol et l'accès à des bombardiers à eau provinciaux.

Gestion de la fumée

L'incendie contrôlé sera provoqué lorsque la direction du vent devrait permettre à la fumée de se disperser au-dessus de la forêt inhabitée (surtout dans le parc), minimisant ainsi les répercussions sur les régions habitées se trouvant à proximité du parc. Le brûlage sera effectué lorsque les conditions atmosphériques de surface seront instables afin d'assurer que la fumée sera rapidement ventée, dispersée et diluée, et ce, avant d'atteindre les secteurs habités.

La fumée pourrait s'installer au-dessus de la vallée de la rivière Spruce et dans les secteurs à basse altitude en soirée lorsque le temps se refroidira. La fumée pourrait également s'installer au-dessus des lacs avoisinants. Les résidents habitant à proximité du brûlage dirigé seront informés de la possibilité de présence de fumée.

Communication publique

Des mesures seront prises pour répondre aux préoccupations liées à la fumée visible. Des avis à l'intention des intervenants locaux, visant à informer les collectivités avoisinantes du lac Emma, du lac Christopher et de la Première Nation de la Little Red River, seront envoyés avant l'allumage des feux. Tous les intervenants pourront présenter une demande pour obtenir l'ensemble du plan de brûlage dirigé. Une communication publique sera établie à l'hiver 2016, avant l'incendie contrôlé visant l'unité principale, au printemps 2016.